L'INFO Municipale de la Belle

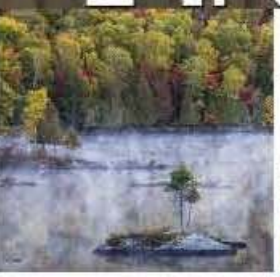

*Volume 30 - Numéro 7*
***3 juillet 2019***

**MOT DU MAIRE**

## FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018

C'est lors de la dernière assemblée du 17 juin dernier que j'ai exposé les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, et ce, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec CA.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 5 784 539 $ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 5 678 012 $.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 585 805 $. Cet excédent s'explique par des revenus supplémentaires dû à l'augmentation d'évaluation suite à des mises à jour, des droits de mutations supérieurs à ceux prévus et des dépenses inférieures aux prévisions entre autres des projets qui n'ont pas été réalisés, des salaires non versés puisque des postes étaient vacants et le budget de scrutin qui fut économisé.

De plus, l'excédent accumulé non affecté, au 31 décembre 2018 se chiffre à 1 296 540 $. Pour cette même période, l'excédent affecté se situe à 620 469 $. Une répartition dans des fonds réservés a été adoptée par résolution en mai dernier. Des sommes de 400 000 $ pour les infrastructures, 200 000 $ pour les imprévus ainsi que 100 000 $ pour le développement économique.

Au 31 décembre 2018, l'endettement total net à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 4 219 222 $.

Les principales réalisations de l'année 2018 sont :

- Bouclage du réseau d'aqueduc et le prolongement du réseau d'égout sur le boulevard Curé-Labelle
- L'implantation de la collecte des matières organiques
- L'ouverture d'un groupe 11-12 ans au camp de jour et l'ajout d'une semaine supplémentaire
- L'achat d'un tracteur avec souffleur
- L'acquisition d'un terrain en vue de la construction d'un garage municipal

En conclusion, la Municipalité de Labelle est en bonne situation financière grâce à une gestion saine et efficace.
Le maire

Robert Bergeron

## SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2019

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 juin 2019.

**Appels d'offres et contrats**

Le contrat pour l'achat d'une niveleuse a été octroyé à la compagnie Nortrax.

Le conseil a autorisé la directrice générale à aller en appel d'offres pour la réalisation de l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable.

**Administration, finances et ressources humaines**

La confirmation d'embauche de messieurs Paul Gervais et Michael Williams a été faite suite à la fin de leur période d'essai.

La Municipalité de Labelle a donné son appui à la Municipalité d'Amherst dans le dossier de la desserte cellulaire dans le secteur de Vendée.

Le conseil a adopté une résolution pour s'opposer à la décision du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs concernant la modification des modalités de chasse pour le cerf.

**Urbanisme**

Une demande de dérogation mineure a été présentée et il a été résolu :

D'accepter la dérogation mineure numéro 2019-011 au niveau de la largeur des escaliers à condition que le recouvrement en bois soit retiré et de refuser l'aménagement de la terrasse pavée en rive.

Le conseil a confirmé son adhésion au regroupement de la MRC des Laurentides en vue de demander des soumissions pour l'achat de bacs roulants d'une capacité de 240 et 360 litres et de conteneurs en acier et en polyéthylène.

**Loisirs, culture et tourisme**

Le conseil a appuyé le Cercle des fermières pour leur demande d'aide financière dans le cadre du programme Nouveaux horizons.

L'entente avec la Sépaq, soit l'accès gratuit au Parc national du Mont-Tremblant pour les résidents de Labelle, a été renouvelée.

Le conseil a renouvelé l'entente avec la Ville de Mont-Tremblant concernant l'inscription au hockey mineure et au patinage artistique.

**Règlements**

Le certificat de la procédure d'enregistrement liée au règlement numéro 2019-309 relatif à la construction d'un garage municipal et un emprunt de 2,5 M $ a été déposé.

Le nombre de signatures requises pour la tenue d'un référendum était de 248 et le nombre de signatures obtenues fut de 258. Le conseil devra statuer sur la tenue d'un référendum ou sur l'abandon ou la modification du projet.

**Questions**

Les questions adressées aux membres du conseil municipal ont porté sur divers sujets dont la suite du projet du garage municipal et le contrôle des insectes piqueurs.

Le conseil a entendu les différents commentaires et fera le suivi qu'il juge approprié.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire de juin 2019.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu **le lundi 15 juillet 2019 à 20 h.**

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5002.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Nicole Bouffard

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE JUILLET

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le 15 juillet 2019, une dérogation mineure sera à l'ordre du jour :

**Demande #2019-013 :**
Demande de dérogation mineure de 1000m$^2$ pour la création d'un lot 3000m$^2$. Le tout sur le lot 5225597 situé sur le chemin du Lac Bélanger.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.

**Prenez note des numéros de téléphones suivants pour joindre le Service des travaux publics**

Bureau: 819-681-3371, poste 5010
Urgence voirie: 819-429-9111
Toute autre urgence: 911

## FRAIS DE NON-RÉSIDENTS HOCKEY MINEUR ET PATINAGE ARTISTIQUE

Vous saviez que la Municipalité paye les frais de non-résidents pour vos enfants qui jouent au hockey ou qui font du patinage artistique?

Afin d'éviter de payer ces frais, vous devez vous présenter à la réception de l'hôtel de ville afin de vous procurer une attestation de résidence, avant l'inscription.

Pour le hockey mineur, lors de l'inscription de votre enfant en ligne, vous devez vous inscrire en tant que résident de la Ville de Mont-Tremblant et faire parvenir, par courriel, votre attestation le plus rapidement possible à registraireahmmt@hotmail.com .

Pour ce qui est du patinage artistique, vous n'avez qu'à apporter votre attestation lors de l'inscription de votre enfant.

## LA SÉPAQ VOUS ATTEND CET ÉTÉ!

Obtenez votre carte parc annuelle gratuite, vous donnant accès au Parc national de Mont-Tremblant en vous rendant au poste d'accueil du secteur de La Cachée ou du poste d'accueil et du Centre de découverte du secteur La Diable et en présentant une pièce d'identité avec photo et une preuve de résidence.

La Municipalité permet à tous ses résidents de profiter de cette offre en plus de bénéficier des privilèges ci-dessous attachés à leur carte émise dans le cadre du partenariat SEPAQ-Municipalité de Labelle :

- 20% de réduction sur le billet quotidien de ski de fond dans le secteur de La Diable;
- 15% de réduction sur la location des équipements récréatifs (ski de fond, raquettes, canot, kayak, pédalo, vélo);
- 15% de réduction sur tout achat à la Boutique Nature (ne peut être combiné à aucune autre promotion);
- 15% de réduction pour les activités nautiques avec navette;
- 15% de réduction sur la location de site de camping ou de canot-camping du dimanche au jeudi;
- 10% de réduction sur les activités de découverte animées tarifées;
- 10% de réduction sur les activités de Via ferrata;
- 1 laissez-passer pour une journée de ski de fond dans le secteur de La Diable pour inviter une personne.

**Bibliothèque Lancia-Monette**
Nathalie Robson, directrice
819-681-3371, poste 5021
www.mabibliotheque.ca/labelle

## **Club de lecture de la banque TD :** C'est dans ta nature !

Le club de lecture a débuté le 22 juin et s'adresse aux 2 à 12 ans. Un cadeau (selon l'âge) t'attend lors de ton inscription et des prix seront attribués au hasard à la fin de l'été! Participe au concours régional et cours la chance de gagner un iPad mini et l'une des 10 cartes-cadeaux en librairie!

**Heures d'ouverture :**

| | |
|---|---|
| Mardi : | 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30 |
| Mercredi : | 12 h 30 à 16 h 30 |
| Jeudi : | 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30 |
| Vendredi : | 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30 |
| Samedi : | 9 h à 12 h 30 |

**Abonnement :**
Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca

## *Fraîchement arrivés sur nos tablettes*

**Auteur :** Marc Lévy
**Titre :** Ghost in love

Ils ont trois jours à San Francisco. Trois jours pour écrire leur histoire. Que feriez-vous si un fantôme débarquait dans votre vie et vous demandait de l'aider à réaliser son vœu le plus cher? Seriez-vous prêt à partir avec lui en avion à l'autre bout du monde? Au risque de passer pour un fou? Et si ce fantôme était celui de votre père? Thomas, pianiste virtuose, est entraîné dans une aventure fabuleuse : une promesse, un voyage pour rattraper le temps perdu, et une rencontre inattendue

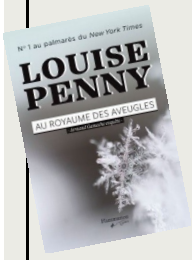


**Auteur :** Louise Penny
**Titre :**. Au royaume des aveugles

Convoqué dans une vieille ferme abandonnée, Armand Gamache apprend qu'une parfaite inconnue l'a choisi comme exécuteur testamentaire avec Myrna Landers, la libraire de Three Pines, et Benedict Pouliot, un jeune entrepreneur. Intrigués, tous trois acceptent ce rôle et découvrent des clauses tellement insolites qu'ils doutent de la santé mentale de la défunte. À moins qu'elle ne soit, au contraire, particulièrement lucide et consciente du danger qui pèse sur ses héritiers. Telle est l'intuition de Gamache qui se méfie davantage des évidences depuis que, sur un autre front, il a sacrifié sa carrière pour lutter contre le narcotrafic. En voulant piéger les cartels, n'a-t-il pas libéré dans les rues de Montréal le pire opiacé qui soit? En recrutant l'insaisissable Amelia Choquet, n'a-t-il pas introduit l'ennemi dans les rangs de la police? Pour faire la lumière sur ces deux affaires, l'ancien chef de la Sûreté du Québec n'a d'autre choix que de se lancer dans une course contre la montre et contre la mort.

**Auteur:** Chrystine Brouillet
**Titre:** Dans son ombre

Alors qu'une adolescente est en fugue, deux coéquipiers de l'enquêtrice Maud Graham en rencontrent la famille. À l'issue de cet entretien, les policiers sont convaincus d'une seule chose : on ne leur a pas tout dit. Serait-ce parce que le père est un homme politique bien en vue? Parce que la sœur de la fugueuse ne veut pas être accusée d'avoir trahi sa jumelle? Parce que la mère tient à protéger ceux qu'elle aime? Pourtant, Graham ne peut concevoir que des parents ne fassent pas absolument tout pour que leur enfant soit retrouvé au plus vite. Ce qui aurait pu se résumer à une banale rébellion adolescente s'avèrera être la première étape d'une enquête aux ramifications insoupçonnées devant lesquelles Maud Graham et ses collègues, portés par la volonté d'empêcher le pire, devront unir leurs forces.

**Auteur :** Gérald Le Gal
**Titre :** Forêt : identifier, cueillir, cuisiner

FORÊT est un guide d'identification réinventé qui nous offre, dans un seul et même ouvrage, toutes les clés pour redécouvrir les trésors oubliés de ce formidable garde-manger que constitue notre terroir sauvage. Pratique et poétique, cette bible des plantes comestibles du Québec contient plus de 100 références magnifiquement illustrées et autant d'inspirantes recettes pour apprêter les délices forestiers.

# INTERNET HAUTE VITESSE SUR FIBRE OPTIQUE

## LA MINERVE ET LE SECTEUR LAC LABELLE

**Projet en cours de réalisation**

**Bulletin d'information – Juillet 2019**

### Évolution des travaux

La firme ***Madysta*** complètera les travaux de construction pour le raccordement aux installations de DERY à Labelle dès la réception des permis manquants. L'OFFRE FINALE de service a été faite à plus de 500 propriétaires des secteurs ***DORSALE, Lac Chapleau et Lac Désert – Réseau existant***. Plus de 140 futurs clients se sont enregistrés avant le 6 mai et bénéficieront d'un gel des tarifs de base pour 2 ans.

L'installation des fils de service pour ces trois premiers secteurs débutera en juillet. Une fois la conformité du réseau vérifiée et acceptée par TFLM, la prise de rendez-vous suivra pour l'installation des équipements et les mises en service.

Les demandes de permis ont été déposées pour trois autres secteurs : ***Lac Chapleau et Lac Désert Nouveau réseau et Lac à la Truite***. Les travaux de construction débuteront dès la réception des permis. Selon l'avancement des travaux par secteur, les *OFFRES FINALES* seront expédiées par la poste et par courriel, vous invitant à adhérer à nos services.

Début des travaux d'ingénierie pour le secteur du ***Lac Labelle*** en vue de la préparation des plans et devis et les demandes de permis. Là aussi la construction débutera dès la réception des permis. Les travaux d'ingénierie pour les secteurs ***Lac Équerre*** et ***Lac la Minerve*** suivront.

### Place d'affaires

TFLM a maintenant pignon sur rue au cœur de La Minerve. En effet, le ***132 des Fondateurs*** devient notre ***Place d'affaires*** pour recevoir la clientèle durant les heures normales d'activité, les jours de semaine. Pour nous rejoindre : ***(819) 274-1553 / Sans frais : 1 (833) 274-TFLM (8356).*** Vous pouvez également consulter notre site WEB ou nous faire parvenir vos questions à information@telefibrelaminerve.com

### Inscription à notre base de données

À date, plus de ***870*** personnes de la municipalité de La Minerve et du secteur Lac Labelle se sont inscrites. Au bon moment, si ce n'est pas déjà fait, nous vous ferons parvenir ***l'Offre de service*** utile à votre prise de décision pour l'adhésion aux services ***INTERNET HV***, ***Télévision HD*** et ***Téléphonie IP***.

***Claude Proulx, ing.***
***Directeur général***
***Télé-Fibre La Minerve***
***dg@telefibrelaminerve.com***

## Résidence de tourisme

Suite à une modification règlementaire entrée en vigueur le 7 juin 2019, certains éléments de la règlementation entourant les locations en court séjour ont été ajoutés.

Tout d'abord, il faut aviser la municipalité de la modification de l'usage de l'immeuble, informer par écrit les locataires des coordonnées de la personne contact en cas d'urgence, plaintes ou problématiques, disponible, en tout temps et détenir une attestation de classification pour une résidence de tourisme auprès de la CITQ.

Toute personne qui arrête la location en court séjour doit se désabonner de la CITQ et en fournir une preuve à la municipalité. Les offres publiques de location doivent également être retirées de tous les médias.

À noter que la location en court séjour doit être d'une durée de 31 jours et moins.

## DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION

***Info municipale***

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

**Date de tombée** 12 juillet 2019
**Date de parution** 1er août 2019

## LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE HONORÉE!

C'est lors de l'assemblée de conseil du 17 juin dernier que les élus labellois ont souligné les efforts et l'accomplissement scolaire des finissants du secondaire.

En effet, ce sont 11 étudiants de l'école secondaire Curé-Mercure qui ont été félicités par les membres du conseil. Une lettre de reconnaissance leur a été lue et un cadeau souvenir offert.

Pour leur part, les finissants du primaire ont reçu la visite du maire, à leur école, Le Tremplin et La Relève, durant la dernière semaine d'école, qui leur a remis une lettre et un cadeau.

Pour souligner cette étape importante, un tirage au sort a déterminé les gagnants, tant au niveau primaire que secondaire, de tablettes.

Le conseil municipal est fier de souligner l'efforts de nos jeunes et leur souhaite un avenir rempli de promesses!

APPEL À TOUS et aux LABELLOIS en particulier

*BIENTÔT AU BAT*

*UN PETIT CLIIN D'ŒIL POUR NOS MUSÉES EN VITRINE … À L'IMAGE DE LABELLE D'AUTREFOIS*

Le Bureau touristique désire faire la promotion de l'histoire locale de Labelle grâce à une vitrine spécialement dédiée à cet effet.
Six (6) thèmes y seront présentés : la présence amérindienne, l'industrie forestière, le curé Labelle et son église, la colonisation, le chemin de fer et l'exploitation minière.

Ainsi, les visiteurs pourront découvrir comment vivaient nos premiers colons et admirer leur ardeur et leur courage.

JE SOLLICITE DONC VOTRE AIDE

Vous êtes intéressés à me prêter, pour la saison touristique, une ou plusieurs pièces d'époque, de petites tailles, ou si vous avez des références à me donner, contactez-moi s'il vous plait au numéro ci-dessous.

Un grand merci à l'avance.

Suzanne Ally-Grenier
Coordonnatrice
Bureau d'accueil touristique de Labelle
7900, boul. Curé-Labelle, Labelle QC, J0T 1H0
819-681-3371 poste 5041, tourisme@municipalite.labelle.qc.ca

**Est-il possible de construire un poulailler dans les secteurs résidentiels?**

De plus en plus de citoyens désirent faire de l'agriculture urbaine et avoir quelques petits animaux sur leur propriété. L'introduction d'animaux d'élevage doit être faite en tenant compte de plusieurs aspects importants tels que les nuisances (odeur, bruit, salubrité), le bien-être de ces petits animaux et la protection de l'environnement.

Plusieurs normes ont été établies afin de légiférer convenablement la construction d'un poulailler et le nombre d'animaux permis. Cet usage agricole de petite envergure est permis aux conditions suivantes :

1. Lorsque le terrain n'est pas adjacent à un lac ou un cours d'eau, l'usage agricole doit être localisé en cour arrière ;
2. Une superficie minimale de terrain de 800m$^2$,
3. Un seul bâtiment d'élevage de 7.4m$^2$ (80pi$^2$) au sol avec une hauteur de mur maximale de 2.5m avec un revêtement extérieur conforme aux règlements d'urbanisme;
4. Un seul petit enclos clôturé d'une hauteur maximale de 2m (6pi6po) et d'un maximum de 7.4m$^2$ (80pi$^2$) au sol, recouvert d'un toit;
5. Les distances à respecter lors de la construction du bâtiment et de l'enclos sont :
   - 1 m des lignes de propriété;
   - 30 m du puits de la propriété;
   - 100 m des puits existants et projetés avoisinants;
   - 20 m d'un cours d'eau, lac, milieu humide;
6. Le nombre maximal de poules et de lapins est de huit (8).
7. Le coefficient d'occupation du sol inscrit à la grille des spécifications doit être respecté;
8. Il est possible de permettre la construction du bâtiment d'élevage, si lors de la demande de permis, le demandeur fait la démonstration que l'emplacement du bâtiment d'élevage n'empêchera pas l'aménagement d'un puits sur les propriétés voisines dans un rayon de 100 mètres de protection.

Une demande de permis doit être déposée à la Municipalité afin de construire un poulailler et s'assurer de respecter les exigences en vigueur.

N'hésitez pas à vous informer auprès de M. Charles-Etienne Sigouin au 819-681-3371, poste 5011 pour toutes informations.

# ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

## COMMUNIQUÉ

**TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE ANNUEL 2019**

La 7e édition du tournoi de golf de la Chambre de commerce de Labelle s'est tenue le 14 juin 2019 au Club de golf de Nominingue.

En contribuant généreusement, près de 80 participants et de nombreux commanditaires ont permis de générer un excédent d'environ 9 500 $, permettant ainsi la réalisation des activités de la Chambre de commerce.

Monsieur Yvon Cormier, président de la Chambre souhaite remercier tous les gens d'affaires qui se sont mobilisés pour faire de cette activité un grand succès.

Rendez-vous sur la page Facebook de la Chambre de commerce de Labelle pour visualiser les photos prises dans la journée.

## COMPTOIR D'ENTRAIDE

SUPER VENTE

du 8 au 12 juillet 2019
Tous nos vêtements, souliers et sacs à main, livres et articles pour la maison sont à 50% de réduction ou
**vous remplissez un sac pour aussi peu que 5$**

Venez habiller les petits et les grands
N'oubliez pas nous sommes ouvert

**tous les samedis de juillet et août de 10h à midi**

**********

**PENDANT LE MOIS DE JUILLET,**
**TOUS LES LIVRES SONT À 50 % DE RABAIS.**

127 rue du Collège, Labelle, 819-686-1878

## CERCLE DES FERMIÈRES

Des nouvelles des Fermières !

Le 12 juin dernier avait lieu l'élection du nouveau conseil d'administration du Cercle des Fermières. Félicitations à Mesdames Nicole Fredette (Présidente), Jasmine Leclerc (Vice-Présidente) et Guylaine Jubinville (conseillère no 1)

Nous vous souhaitons une belle saison d'été et nos activités reprendront en septembre.

Francine Patry
819-686-2667

CRÉDITS PHOTOS: **ALLEN MCEACHERN** - *PHOTOGRAPHE COMMERCIAL*

l'inter des Laurentides

Une série de 7 émissions de 28 minutes consacrées à l'Inter est diffusée à la télé communautaire Laurentides / Lanaudière (TVCL) et sur le web. L'émission est animée par la directrice générale et la coordonnatrice de l'Inter et on y présente entre autres le travail d'un mécanicien d'autobus, du directeur des chauffeurs d'autobus, des employés du centre d'appels, ainsi que des entrevues et des usagers réguliers. A voir sur : http://tvcl.ca/emissions/laissez-vous-transporter/

3 août 2019 Pour information: http://www.laclabelle.org/

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

| Mois | Jour | Heure | Activités | Organisme | Lieu |
|---|---|---|---|---|---|
| Juin | **30** | | Début du Marché de la gare | | Gare de Labelle<br>180, rue du Dépôt |
| Juillet | **8 au 12** | | Vente 50% ou remplissez un sac pour 5$ | Comptoir D'Entraide | 127, rue du Collège |
| Juillet | **10** | **19h30** | Alexandre Da Costa—Stradivarius électrique | Festival International Hautes-Laurentides | Chapelle du centre communautaire |
| Juillet | **13** | **19h30** | Brigitte Boisjoli-Signé Plamondon | Festival International Hautes-Laurentides | Dôme de Labelle |
| Juillet | **15** | **20h** | Séance ordinaire du conseil municipal | Municipalité de Labelle | Salle Wilfrid-Machabée |
| Juillet | **12** | | Date de tombée—Info municipale | Municipalité de Labelle | |
| Août | **1** | | Parution—Info municipale | Municipalité de Labelle | |

**Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0**
Tél.: **819 681-3371** • Téléc.: **819 686-3820**
**www.municipalite.labelle.qc.ca**
**Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca**

INFO MUNICIPALE: COPYRIGHT 2016, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.